

NOM, Prénom :**Classe :****Fiche de Révision d'Education Civique 4^{ème} (1^{er} Trimestre).*****A/ Questionnaire à compléter :*****1) Comment s'appelle notre pays ?**

.....

2) Quelles sont les couleurs de notre drapeau ?

.....

3) Que représentent ces couleurs ?

.....

4) Comment s'appelle l'hymne national de notre pays ?

.....

5) De quelle époque datent ces symboles (drapeau et hymne) ?

.....

6) Quelle est la devise de notre pays ?

.....

7) Quelle est la date de la fête nationale française ?

.....

8) Pourquoi cette date a-t-elle été choisie ?

.....

9) Pourquoi peut-on dire que la France est une République ?

.....

10) Pourquoi peut-on dire que la France est une démocratie ?

.....

.....

.....

B/ La Liberté, une valeur fondamentale de la démocratie :

Une démocratie est un pays où les pouvoirs sont partagés et dans lequel les *Droits de l'Homme* sont respectés : chaque *citoyen* peut exercer ses *libertés* les plus importantes tout en respectant ses *devoirs* liés à la liberté des autres (*civisme*).

Les *lois* sont toujours votées par les représentants du peuple (*députés, sénateurs*) : elles doivent protéger les libertés et l'égalité de tous les citoyens (*justice équitable*).

Le *droit de vote* est ouvert au plus grand nombre de citoyens (*suffrage universel, égal et secret*) et il permet de désigner librement les personnes qui vont gouverner le pays pour une durée limitée (*mandat*). Les pouvoirs sont séparés et aucune personne ne peut gouverner seule.

La *liberté d'expression* permet la critique et même la caricature des personnes qui gouvernent. Les *médias* (presse, télévision, radio, Internet...) peuvent informer la population et diffuser toutes les opinions politiques ou religieuses qui respectent la démocratie.

Document n°1 : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, texte voté le 26 août 1789.

Ce texte n'est pas à apprendre par cœur mais vous devez connaître son nom, son date et savoir résumer le contenu des articles ci-dessous.

Article premier : Les Hommes naissent et demeurent **libres** et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 4 : La **liberté** consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des **droits** naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la **Loi**.

Article 5 : La **Loi** n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la **Loi** ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses **opinions**, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la **Loi**.

Article 11 : La **libre communication** des pensées et des opinions est un des **droits** les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer **librement**, sauf à répondre de l'abus de cette **liberté**, dans les cas déterminés par la **Loi**.

C/ La liberté d'expression et ses limites :

- Lisez les situations ci-dessous. **En France** (*démocratie*), ces situations sont-elles **légales** ou **interdites** ?

« Un journaliste écrit un article dans lequel il accuse le Président de la République de ne pas savoir gouverner correctement le pays. »

« Un journaliste écrit un article dans lequel il traite le Président de la République d'imbécile et d'abruti. »

« Un journaliste écrit un article dans lequel il accuse un ministre d'être malhonnête et d'avoir détourné de l'argent public. »

« Un imitateur ridiculise un chanteur en déformant sa voix et en modifiant les paroles d'une de ses chansons. »

« Un imitateur se moque des origines, de la religion ou de la couleur de peau d'un artiste connu. »

« Lors d'un concert, un chanteur critique les violences de la police et accuse les policiers d'être racistes. »

« Lors d'un concert, un chanteur insulte les policiers et appelle le public à leur cracher dessus dans la rue. »

« Un dessinateur publie dans un journal une *caricature* dans laquelle il ridiculise un artiste ou une personnalité politique. »

« Un élève publie dans le collège une *caricature* qui ridiculise un professeur. »

« Un élève publie sur Internet (sites, blogs, réseaux sociaux...) des avis ou des infos sur des personnes identifiables (autres élèves, professeurs...). »

« Lors d'une dispute, un élève insulte un autre élève. »